

Ils osent tout : IVG à 14 semaines et suppression de la clause de conscience



L'Assemblée nationale a le sens des priorités : hier, au même moment, elle a réfléchi sur la cause animale (honnêtement soit qui mal y pense) et... sur l'avortement. Apparemment c'est du même niveau.

Ben oui, quoi ! on ne doit pas faire souffrir un animal dans un cirque. Mais l'enfant dans le sein de sa mère, on peut. Et sa mère elle-même, aussi. Ainsi que la ou les personnes chargées de l'avortement.

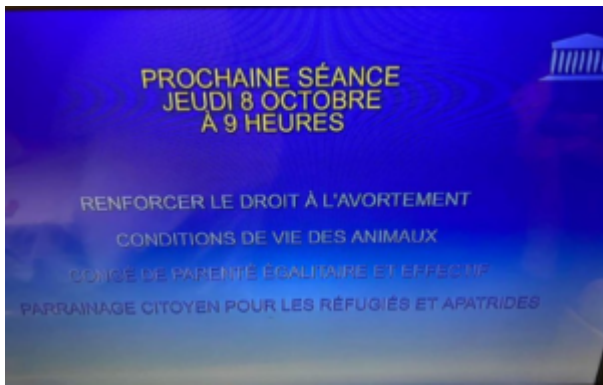


Pour Albane Gailliot, députée EDS ex-LREM, l'avortement serait un soin médical comme un autre et on irait avorter comme on se fait soigner un rhume. Les femmes qui font une déprime post-IVG ne sont pas tout à fait du même avis.

Les députés ont, avec une large majorité (86 voix contre 59), voté l'allongement du nombre de semaines de grossesse pendant lesquelles on peut avorter, de douze à quatorze. Deux petites semaines en plus, ce n'est rien. Mais il paraît que c'est une avancée. Un progrès. Rien n'est moins sûr.

Qui irait chipoter sur deux minuscules semaines ?... Il paraît que ce sont des semaines clés, qui vont enfin régler le problème des malheureuses femmes enceintes contre leur gré. On aurait pu espérer que douze semaines suffiraient pour boucler le dossier et sortir de clinique libérée.

Mais non, ces deux semaines sont cruciales. En deux semaines elles vont pouvoir trouver le centre ad hoc, le personnel ad hoc qui les délivrera de l'intrus. Pourquoi alors ne pas limiter l'IVG à deux semaines de grossesse ?... Il y a là une sorte d'incohérence mais on ne va pas leur jeter la pilule, pardon la pierre.



Autre incohérence justement, si elles ne veulent vraiment pas d'enfant, pourquoi ne prennent-elles pas la pilule, on se le demande ? Mystère de l'éternel féminin ? Elles oublient de la prendre ? Les femmes cependant ont un cerveau, elles n'oublient pas de prendre leur métro à l'heure, ni l'avion de leurs vacances.

Mais le problème est ailleurs. Quatorze semaines, cela change tout pour l'opération. Le bébé – car il s'agit bien d'un bébé – commence à calcifier ses os. Le cerveau devient dur. Il faudra donc enlever la tête avec une pince spéciale, l'écraser comme on écrase un vulgaire crabe dormeur dans son assiette. Sauf que le bébé n'est pas un crabe.

Et cela va être dur à réaliser. Les gynécologues vont vouloir se retirer de l'IVG et comme on les comprend ! Car écraser la tête du bébé est un geste d'une extrême violence.

J'ai connu un gynécologue qui pratiquait, à l'occasion, des avortements. Mais il préférait largement reconforter une patiente en détresse en lui faisant admirer l'être en gestation au cours d'une échographie et en lui prédisant un bel enfant.



(fœtus à quatorze semaines)

La plupart des gynécologues sont ainsi : ils préfèrent accoucher une femme plutôt que de l'avorter.

Mais rassurons-nous, pour mieux se pencher sur les malheureuses, l'Assemblée a tout prévu : on va supprimer la clause de conscience. Comme ça les gynécologues vont être obligés de pratiquer les IVG qu'ils n'ont plus envie de pratiquer. Mettra-t-on un flic dans le dos de chacun ?

On dit toujours que le fœtus n'est qu'un vulgaire amas de cellules. Car cela arrange le lobby pro-IVG. C'est possible (même si je n'en crois rien). Mais c'est un amas de cellules qui se comporte comme un vrai bébé : à quatorze semaines, il peut remuer les doigts, attraper quelque chose, serrer son poing, sucer son pouce, loucher, faire des grimaces. Et même se balancer. Ses cheveux commencent à pousser.

Il y aurait eu l'an dernier 230 000 avortements en France. Chiffre en nette augmentation, et surtout chez des femmes de 25-45 ans. Qu'on ne me dise pas qu'à cet âge elles n'ont jamais entendu parler de contraception. Qu'on ne me dise pas que si si, elles ont malencontreusement oublié le petit cachet dans leur sac, à côté du rouge à lèvres. L'avortement est un faux problème.

À côté de ces 230 000 avortements, on accueille en France environ 250 000 migrants chaque année. Certains disent qu'il ne faut pas rapprocher ces deux chiffres et je ne veux pas les contrarier. Mais quand même, c'est troublant. On jette chaque année 230 000 fœtus à la poubelle, (sauf s'ils vont servir Big Pharma) mais on se ruine pour des gens qui ne sont ni notre chair ni notre culture et qui de plus veulent nous remplacer.

Un pays qui ne veut pas aider ses propres enfants à avoir à son tour des enfants est un pays qui se meurt.

Mais bon, il est interdit de critiquer l'IVG, de proposer d'autres solutions ou de simplement demander à la femme de réfléchir. La critique de l'IVG est devenue un délit depuis 2017, puni de deux ans de prison et 30 000 euros d'amende. Même si ce délit visait surtout au départ les commandos qui s'enchaînaient à des portes de cliniques pour empêcher l'accès des femmes venues se faire avorter, ce délit vise maintenant les sites internet informant les femmes dans un but dissuasif.



Il y a là une restriction de la liberté de penser. Que voulez-vous, disait le regretté et excellent Guillaume Faye, c'est la fécondité des Françaises de souche qu'on cherche à

limiter, surtout si elles sont catholiques, blanches, hétérosexuelles... Par contre, on encourage la fécondité des étrangères, surtout migrantes et musulmanes. Cherchez l'erreur.

De toute manière en cas de « détresse psychologique » de la femme, non mesurable et dépendant uniquement du bon vouloir de la femme, l'avortement est possible jusqu'à la naissance. Nous y voilà. Cela ne sert donc plus à rien d'ergoter sur le nombre de semaines. La femme a les pleins pouvoirs. C'est la volonté de puissance de l'apprenti sorcier. C'est l'avortement post-natal. D'ailleurs déjà de nombreux bébés soi-disant avortés naissent viables. On les laisse finir misérablement, dans une cuvette en plein courant d'air.

Attention au retour du bâton. Les députés pourraient bien avoir déclenché des événements incontrôlables. À trop vouloir légiférer par idéologie, on perd la maîtrise du sujet, – si ce n'est déjà fait – et c'est pour cela que le gouvernement était au recul. Patrick Mignola, du MoDem, a déclaré : « Certaines initiatives politiques peuvent desservir les luttes qu'elles entendent poursuivre. » Doux euphémisme.

Le Sénat va devoir s'exprimer aussi, espérons un retour à la raison et non un aller simple vers l'avortement libre, gratuit et obligatoire pour tout-e-s... le bonheur pour tous, donc, et surtout pour les foules de féministes furibondes à la Philippe Muray, qui n'acceptent aucune limite à leur liberté d'enchaînées à une idéologie à très courte vue.

Car on se demande, une fois de plus, où est la limite ? Le « droit des femmes » ne supporte aucune limite, qu'on se le dise. Battez, tambours. Il est prêt à piétiner tous ceux qui tenteraient de s'y opposer. C'est la Terreur engendrée par la Convention.

Simone Veil voulait que l'avortement reste l'exception, on a

tendance à l'oublier un peu trop. Sa loi a été complètement dénaturée.

Sophie Durand